



## **CIRCULAIRE N° 2275**

**DU 24/04/2008**

<b>CIRCULAIRE</b>	Informative	Administrative	Projet
<b>OBJET</b>	<b>PROGRAMME LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (LCO) – PARTENARIAT AVEC L'ITALIE – INSCRIPTION DES ÉCOLES INTÉRESSÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009</b>		
<b>DESTINATAIRE</b>	Direction	Fondamental et secondaire (1 <sup>er</sup> degré)	
<b>RÉSEAUX</b>	Tous		
<b>PÉRIODE</b>	Année scolaire 2008-2009		

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles maternelles et primaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Directions ou Pouvoirs Organisateur du premier degré des écoles secondaires ordinaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

**Pour information :**

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

<b>ÉMETTEUR</b>	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire
<b>SIGNATAIRE</b>	Lise-Anne HANSE
<b>CONTACT</b>	Christelle Ladavid (02 690 83 59, <a href="mailto:christelle.ladavid@cfwb.be">christelle.ladavid@cfwb.be</a> )
<b>DOCUMENTS A RENVOYER</b>	<b>OUI</b>
<b>DATE LIMITE D'ENVOI</b>	<b>23 mai 2008</b>

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme « Langue et Culture d'Origine », j'ai le plaisir de vous communiquer les **modalités de participation spécifiques au partenariat avec l'Italie pour l'année scolaire 2008-2009**. D'autres circulaires suivront pour les demandes de participation au programme LCO avec les autres pays partenaires.

Pour rappel, ce programme de cours de langue et de culture italiennes est mis en oeuvre dans le cadre d'une charte de partenariat bilatérale que je vous invite à consulter sur le site Internet [www.enseignement.be/lco](http://www.enseignement.be/lco).

## **Organisation des cours LCO**

Deux types de cours vous sont proposés, à savoir :

» **Un cours d'acquisition de la langue et de la culture italiennes** qui s'adresse aux élèves dont les parents en ont manifesté le souhait. Ce cours facultatif est organisé en dehors de l'horaire obligatoire dispensé à tous les élèves. Il est assuré par un enseignant LCO italien en dehors des heures normales de cours.

Outre les élèves d'origine italienne, ce cours de langue est accessible à tous les élèves quelles que soient leurs origines. Le cours de langue peut rassembler des élèves venant d'établissements scolaires différents.

» **Un cours d'ouverture interculturelle** qui est organisé sur la base d'une demande de participation au programme LCO du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur. Il suppose la volonté d'un ou plusieurs enseignants d'intégrer ce cours dans le cadre de leurs plans d'année et de leurs programmes.

Dans l'enseignement fondamental, le cours d'ouverture interculturelle est organisé dans une classe et il s'adresse à tous les élèves de cette classe. Il fait partie intégrante des activités et apprentissages organisés par l'instituteur dans le cadre de la grille horaire hebdomadaire.

Dans le premier degré de l'enseignement secondaire, le cours d'ouverture interculturelle est organisé dans le cadre d'un ou plusieurs cours de la grille horaire et il s'adresse à tous les élèves qui suivent ce(s) cours. Il fait alors partie intégrante des activités et apprentissages relevant du (des) cours concerné(s).

Utilisant le témoignage privilégié de l'enseignant LCO quant à la culture italienne, le cours d'ouverture interculturelle est **assuré conjointement** par l'enseignant LCO et l'instituteur ou le

professeur et a pour objet de développer au bénéfice des élèves des classes concernées des activités d'**éducation à la diversité culturelle**. Le cours d'ouverture interculturelle est assuré dans la langue d'enseignement, le français, puisqu'il s'inscrit dans la grille horaire.

## **Dispositions particulières**

Si vous souhaitez développer le programme LCO avec un enseignant LCO italien, je dois attirer votre attention sur les éléments suivants :

### **» Traitement des demandes de participation introduites**

Le partenaire italien ne pourra s'engager sur toutes les demandes de participation qui seront introduites pour l'année scolaire prochaine. Les affectations seront effectuées en fonction du nombre d'enseignants italiens disponibles et des nouvelles demandes des établissements scolaires.

Le bureau de la circonscription italienne concernée confirmera aux directions des établissements qui ont introduit une demande les affectations maintenues vers la fin du mois de juin et les nouvelles affectations au cours de la première semaine de septembre.

### **» Dates de début et de fin des cours de langue**

Pour l'année scolaire 2008-2009, les cours de langue italienne débiteront la semaine du 22 au 27 septembre 2008 et ils se termineront la semaine du 14 au 21 juin 2008.

### **» Rallier un maximum d'écoles à la charte de partenariat**

La Communauté française et la partie italienne ont convenu de **favoriser l'intégration** dans le programme LCO **des cours de langue assurés** actuellement par des enseignants italiens **en marge du programme officiel**. Pour ce faire, les demandes qui seraient introduites par un établissement directement auprès d'un enseignant italien seront redirigées vers la Direction générale de l'Enseignement obligatoire par les autorités scolaire italiennes. Nous vous demandons donc, par souci de simplification administrative, de bien vouloir respecter la procédure prévue ci-dessous.

Dans cette perspective, je tiens à vous préciser les **avantages à intégrer le programme LCO** :

- agrégation par la Communauté française des enseignants LCO (point 6.2 de la charte) ;
- couverture d'assurances pour les enseignants LCO identique à celle dont bénéficient les membres du personnel de l'enseignement en Communauté française (point 6.9 de la charte) ;

- invitation aux actions de promotion et de formation organisées par la cellule Éducation interculturelle de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire (point 6.3 de la charte) ;
- possibilité pour les enseignants LCO de participer aux formations officielles de la Communauté française (IFC et réseaux) (point 6.3 de la charte) ;
- relais de la Communauté française en cas de difficulté (point 6.8 de la charte).

Par ailleurs, je vous informe que la Communauté française et la partie italienne ont convenu lors de leur dernier comité bilatéral de laisser à chaque établissement scolaire participant au programme LCO la **liberté d'organiser** ou de ne pas organiser **un cours d'ouverture interculturelle** conjointement à un cours de langue italienne.

### » **Engagement des parents dans le cadre du cours de langue italienne**

La Communauté française et la partie italienne souhaitent garantir le sérieux de l'engagement des parents des élèves dans le cadre du cours de langue italienne.

C'est pourquoi vous trouverez en annexe de la présente circulaire, outre le formulaire de participation pour les chefs d'établissement, un **formulaire d'inscription élève à l'attention des parents**. Ce formulaire a été conçu avec la partie italienne pour permettre de valider (plus rapidement qu'auparavant) les nombres d'élèves dont les parents demandent un cours de langue italienne. Ceci permettra d'assurer partout un démarrage effectif des cours dès la semaine du 22 au 27 septembre 2008.

Les formulaires complétés par les parents doivent être retournés par la direction de l'établissement concerné à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire en annexe au formulaire de participation. L'administration fera suivre auprès des autorités scolaires italiennes.

## **Participation au programme LCO**

Les écoles intéressées par l'un ou par les deux types de cours proposés sont invitées à s'inscrire en complétant le(s) formulaire(s) figurant en annexe (ces formulaires peuvent également être téléchargés à l'adresse Internet suivante [www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be)).

Les formulaires complétés doivent parvenir à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, cellule Éducation interculturelle, rue Adolphe Lavallée, 1 - 3F333 à 1080 Bruxelles, ou être envoyés à l'adresse mail suivante : [christelle.ladavid@cfwb.be](mailto:christelle.ladavid@cfwb.be) **pour le vendredi 23 mai 2008 au plus tard.**

## **Informations complémentaires**

Pour toute information complémentaire sur ce programme, je vous invite à prendre contact avec Patricia POLET (☎ 02 690 83 55) ou avec Christelle LADAVID (☎ 02 690 83 59) de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE



**- Partenariat avec l'Italie -  
Demande de participation au programme LCO  
pour l'année scolaire 2008-2009<sup>1</sup>**

• Coordonnées de l'établissement

Établissement scolaire : \_\_\_\_\_

Chef d'établissement : \_\_\_\_\_

Réseau : CF - OS - LSC - LSNC

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Si différent du siège, implantation concernée : \_\_\_\_\_

• Cours d'acquisition de la langue et de la culture italiennes

Nombre d'élèves, par niveau d'enseignement, susceptibles d'être intéressés par ce cours :

Maternel			Primaire						Secondaire	
M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6	Sec 1	Sec 2

• Cours d'ouverture interculturelle

Titulaires intéressés par ce cours (classes potentiellement engagées) :

Niveau d'ens.	Nombre de titulaires	Nom et prénom de ces titulaires
M 1		
M 2		
M 3		
P 1		
P 2		
P 3		
P 4		
P 5		
P 6		
Sec 1		
Sec 2		

Date et signature de la Direction de l'établissement :

<sup>1</sup> Le présent formulaire complété doit être envoyé **pour le 23 mai 2008 au plus tard** à l'attention de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire - Cellule Éducation interculturelle, Rue Adolphe Lavallée, 1 - 3F333 à 1080 Bruxelles.





**AMBASCIATA D'ITALIA  
Uffici Scolastici Consolari**

Anno scolastico / *Année scolaire* 2008 - 2009

**MODULO D'ISCRIZIONE / FICHE D'INSCRIPTION**

Il (La) sottoscritto(a), padre / madre / responsabile  
*Je soussigné(e), père / mère / responsable*

.....  
(Nome / *Prénom*)

.....  
(Cognome / *Nom*)

Abitante a / *Domicilié(e)* à .....

Tel.....

**CHIEDE  
DEMANDE**

che suo(a) figlio(a)  
*que son fils / sa fille*

.....  
(Nome / *Prénom*)

.....  
(Cognome / *Nom*)

nato(a) a / *né(e)* à ..... il / *le* .....

di famiglia d'origine italiana / *de famille d'origine italienne*

**sia iscritto(a) al corso di Lingua e Cultura generale italiana  
*soit inscrit(te) au cours de Langue et Culture italiennes***

e si impegna a farlo(a) frequentare con assiduità per tutto il periodo del corso  
*et il (elle) s'engage à ce que son fils / sa fille fréquente régulièrement le cours pendant toute la durée de celui-ci.*

L'alunno(a) frequenta la classe

Sez.

*L'élève fréquente la classe* .....

*Sect* .....

della scuola belga / *de l'école belge* .....

Ultimo anno di corso d'italiano frequentato .....

*Dernière année de cours d'italien fréquentée* .....

Data / *Date* .....

Firma / *Signature*

.....

(Per favore scrivere in stampatello / *Ecrire en imprimé SVP*)